

Conditions de participations :

En participant à ce jeu-concours, vous acceptez les conditions de participation suivantes :

Organisateur du jeu-concours :

Société Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg | Route de Perveuils 2 | CH-2074 Marin-Epagnier

Droit de participation: Sont autorisées à participer toutes les personnes domiciliées en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein ayant 18 ans révolus. Toute participation des collaborateurs du groupe Migros et Hotelplan impliqués dans le jeu-concours, ainsi que d'associations de jeux-concours, de services automatisés et de tout autre service de participation professionnel ou commercial est exclue.

Déroulement du jeu-concours :

Vous participez au jeu-concours remplissant formulaire en ligne entre le 1er décembre 2025 et le 1er janvier 2026. Les gagnants sont désignés par tirage au sort. Les gagnants seront avertis personnellement dès le 6 janvier 2026 et pourront venir récupérer leurs gains à l'accueil de Marin Centre dès le lundi 12 janvier 2026.

Participation gratuite :

La participation au jeu-concours n'est subordonnée à aucune obligation d'achat. Participation gratuite.

Prix :

- 10 cartes cadeaux Marin Centre d'une valeur de CHF 500.-

Autres dispositions :

Tout recours juridique est exclu. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du jeu-concours, sauf avec les gagnants. Plusieurs participations au jeu-concours sont autorisées par personne, mais ne pourra prétendre qu'à un seul gain, et uniquement avec les données personnelles correctes. L'organisateur du jeu-concours peut exclure du jeu-concours les personnes inscrites sous un pseudonyme ou une fausse identité. L'organisateur du jeu-concours se réserve en outre le droit d'exclure des participants en cas de soupçon ou de constatation d'abus et/ou de violation des présentes conditions de participation ou pour tout autre motif important. Il peut modifier à tout moment les modalités du jeu-concours et suspendre, annuler ou mettre fin prématurément au jeu-concours pour des motifs graves.

Le traitement des données personnelles est réalisé conformément à notre déclaration de protection des données, consultable sur [privacy.migros.ch](https://www.migros.ch/privacy). Le for exclusif pour tous les litiges découlant de ou en relation avec ce jeu-concours est Zurich. Le jeu-concours et toutes les relations juridiques entre l'organisateur du jeu-concours et les gagnants éventuels sont exclusivement soumis au droit suisse, à l'exclusion totale des dispositions relatives aux conflits de lois et des dispositions de la Convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11.04.1980).